

# VIM'Infos



**Juillet 2024**  
*Le sport à l'honneur à l'Ecole*

Rendez-vous pour notre



**Vendredi 6 septembre 2024**  
**de 16h30 à 19h00**

**Parking des salles des fêtes**

(repli dans la salle St Jean  
en cas de mauvais temps)

Toutes les associations  
Vimenaïses, ainsi que les représentants  
de la bibliothèque de  
Vimines vous attendent nombreux  
pour  
répondre à toutes vos questions, vous  
faire découvrir leurs activités et  
enregistrer vos inscriptions.

**Venez nombreux !**

## Rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu  
le lundi 2 septembre  
à l'école primaire de Vimines.

Plus d'informations :

<https://ecole-vimines.web.ac-grenoble.fr>

## Déneigement

Les formulaires d'inscription et tarifs pour  
le déneigement saison 2024-2025 sont  
disponibles sur le site internet et au gui-  
chet de la mairie.

Période d'inscription du 30/06 au  
16/09/2024.

Attention : la réception du dossier ne vaut  
pas validation de ce dernier. Toute de-  
mande raturée ne sera pas validée.

Les demandes de déneigement doivent  
être renouvelées chaque année.



## Mairie : nouveaux horaires d'ouverture au public

- Les horaires d'ouverture au public évoluent à **partir du 8 juillet 2024**.
- **À partir du mois de septembre**, la commune ouvre un créneau d'accueil au public supplémentaire le **vendredi**

Retrouvez tous les horaires en page 2.



| HORAIRES                                      | LUNDI         | MARDI          | MERCREDI      | JEUDI          | VENDREDI      |
|---|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| <b>Ouverture de la Mairie au public</b>       | 8h30<br>11h00 | 15h30<br>17h30 | .             | 16h00<br>18h00 | 8h30<br>10h30 |
| <b>Permanences téléphoniques</b>              | 9h00<br>11h00 | 9h00<br>11h00  | 9h00<br>11h00 | 9h00<br>11h00  | 9h00<br>11h00 |
| <b>Prise de rdv État Civil</b>                | .             | 13h30<br>15h30 | .             | 16h00<br>18h00 | .             |
| <b>Permanence dépôt de dossiers URBANISME</b> | Sur rdv       | 15h30<br>17h30 | .             | Sur rdv        | Sur rdv       |

Consultance de l'architecte conseil : 1 fois par mois—sur rdv auprès du secrétariat

#### Prise de rendez-vous possible avec les Elus :

Maire et Présidente du C.C.A.S.,  
**Corine WOLFF**

1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances et de l'économie,  
**Gérard GUGGIARI**

2<sup>ème</sup> adjointe en charge de la solidarité, la cohésion sociale, la communication, l'animation et la culture,  
**Myriam MITAIS**

3<sup>ème</sup> adjointe en charge des affaires scolaires et des services aux personnes, **Cyrielle FRISON**

**La délégation travaux est désormais assurée par Jean-François VELLARD.**

4<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'aménagement du territoire, des travaux et des relations avec les partenaires extérieurs, **Jean-François VELLARD**

#### Ordures ménagères et tri sélectif

Collecte des déchets les mercredis et jeudis.

Afin de faciliter vos dépôts de déchets recyclables, **des sacs cabas réutilisables sont à votre disposition dès réapprovisionnement à l'automne** auprès de l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

#### Horaires de la déchetterie de Bissy—du lundi au samedi :

**Hiver** (1er octobre au 31 mars) 8h30/12h 14h/17h30 **Été** (1er avril au 30 septembre) 8h30/12h 14h/18h **Dimanches et jours fériés** 8h30/12h  
Fermée le 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.

#### Déchetterie mobile

Retrouvez toutes les dates dans le calendrier en dernière page.

#### Accueils de loisirs

Claire WILLIATTE  
Tel : 06 29 69 70 34  
Mail : [centreloisirs@vimines.com](mailto:centreloisirs@vimines.com)

#### Service d'aide à domicile et de portage de repas

Virginie D'HALLUIN  
Tel : 06 30 97 58 22  
Mail : [sad@vimines.com](mailto:sad@vimines.com)

#### Micro-crèche

Mélanie VERARD  
Tel : 04 28 70 59 66  
Mail : [petite-enfance@vimines.com](mailto:petite-enfance@vimines.com)

#### Contact Dauphiné Libéré

Jacky BARTHELEMY  
Tel : 06 28 08 47 97  
Mail : [jacky\\_barthelemy@hotmail.fr](mailto:jacky_barthelemy@hotmail.fr)

#### Bibliothèque de Vimines

Isabelle ANTOINE  
110 Route des Pierrettes  
Tel : **07 56 47 11 30**  
Mail : [bibliotheque@vimines.com](mailto:bibliotheque@vimines.com)  
Ouverture : lundi - mardi - vendredi : 16h-18h, mercredi 9h -12h. Fermeture au mois d'août.

#### Numéros d'urgence

Gendarmerie : 04 79 25 40 16    Appel d'Urgence Européen : 112    SAMU : 15    Pompiers : 18

Appel d'Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler: 114

SOS Médecin 73 : 3624 - [www.sosmedecins-france.fr](http://www.sosmedecins-france.fr)

Pharmacie de garde : 3237

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 - [www.centres-antipoison.net/lyon/](http://www.centres-antipoison.net/lyon/)

Enfance maltraitée : 119    SOS Femmes Violences : 04 79 33 95 85

Service Eaux Urgence : 04 79 96 86 70

ou le Formulaire Simpl'ici sur le site <https://simplici.grandchambery.fr/>

Enedis Urgence : 09 72 67 50 73

Orange Urgence: [dommages-reseaux.orange.fr](http://dommages-reseaux.orange.fr) ou heures non ouvrables: 3900 choix 4

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| ◆ Infos municipales               | p. 1-13  |
| ◆ Vimines d'Hier et d'Aujourd'hui | p.14-15  |
| ◆ Informations diverses           | p. 16-22 |
| ◆ Les associations de Vimines     | p. 23-26 |
| ◆ Calendrier                      | p.28     |



## Le Mot Du Maire

Madame, Monsieur, chers Viménais,

Alors que nous imaginions un été suspendu aux performances des sportifs mondiaux, l'actualité politique a bousculé nos prévisions et nous a offert le triste spectacle des oppositions de partis.

Pourtant, sans vouloir nous appesantir sur les polémiques sur la pertinence d'organiser ou pas des Jeux Olympiques, il n'est pas sans intérêt de rappeler les vertus intrinsèques du sport et de la compétition, car leurs bienfaits dépassent le champ de la santé physique. Ils pourraient même utilement être un bon régulateur de notre capacité à vivre ensemble.

Le sport contribue à accepter les différences et à instaurer le dialogue pour apaiser les tensions ; les règles du jeu étant clairement établies, elles sont un critère de stabilité. D'ailleurs, l'Assemblée générale des Nations Unies avait soutenu l'idée de trêve olympique durant les épreuves des JO afin qu'un cessez-le-feu puisse être déclaré dans les zones de conflit pour permettre aux athlètes concernés d'y participer. Il peut donc être facteur de Paix.

Le sport promeut l'égalité des chances et gomme les barrières sociales, culturelles ou ethniques. Il apprend à dominer les craintes de ne pas être à la hauteur, à relever des défis personnels, à dominer les émotions et renforce l'estime de soi et la confiance. Il facilite en cela l'inclusion et la reconnaissance des capacités de chacun.

Le sport renforce le sentiment de l'appartenance à un groupe quand il y a un objectif partagé.

En résumé, l'activité physique nous maintient en forme et aide à garder le moral grâce à la sécrétion des fameuses hormones du bonheur ! Il agit donc sur la santé mentale.

Nous avons donc toute bonne raison de promouvoir le sport dans ce Vim'Infos.

D'abord parce que cela nous donne une belle opportunité de remercier nos associations, car à travers toutes leurs activités (du football au karaté, en passant par la gym douce, le yoga, le tai-chi, le qi-chong, le pilates, le renforcement musculaire, la zumba, le hip hop, le krav maga, le self défense !!!), elles contribuent au bien-être des Viménais.

Et c'est aussi l'occasion de mettre en lumière des sportifs émérites de la commune qui ont remporté des titres prestigieux ; Candice Mithieux s'est notamment illustrée en devenant Championne de France de savate boxe et Julie Perrier en devenant Championne d'Europe de bowling... Nous aimerions pouvoir régulièrement valoriser les résultats de nos sportifs dans le Vim'infos ; c'est pourquoi nous les remercions par avance de nous les signaler afin de n'oublier personne.

Le Café associatif a voulu s'associer à sa manière à cette année sportive qui accueille en France les JO. La course des couleurs qui se voulait un moment familial et joyeux, n'a pas pu se dérouler en raison des conditions météorologiques, mais n'en est que reportée à la rentrée. Dans le même esprit, les animations du Téléthon 2024 seront aussi sportives ! Alors profitons de l'été pour chausser nos baskets et nous préparer à ces beaux moments à venir !!

Bonne lecture

Corine WOLFF – Maire de VIMINES



## Les principales décisions des derniers conseils municipaux

### Conseil municipal du 5 mars 2024

La commune a adopté, après une procédure entamée depuis plus de deux ans par délibération du 15 mars 2022 (travail de recensement, réunion publique, enquête publique) la révision de son tableau de classement des voies communales (voie communale, chemin rural, voie verte), l'objectif étant de :

- clarifier le statut des voies pour appliquer les règles juridiques afférentes
- régulariser les situations nécessitant des transferts de propriétés
- Valider les fonctions de dessertes et des voies et chemins ruraux
- Protéger les chemins ruraux.

La longueur des voiries est :

- 23 872 de voies communales
- 589 mètres de voies vertes
- 19 873 de chemins ruraux
- 13 mètres équivalents de parking

Le détail des voiries est disponible sur le site Internet de la commune.

### Conseil municipal du 19 mars 2024

La commune a voté son budget primitif 2024 :

- ➔ 1 692 430,12 euros en fonctionnement
- ➔ 1 849 871,65 euros en investissement

La commune a voté les taux d'impositions directes :

Pour faire face à l'augmentation des charges de fonctionnement et au projet de la Commune sur l'ensemble du mandat, et au regard des conditions restrictives d'accès aux prêts, le conseil municipal a fait le choix d'augmenter le taux des impôts directs locaux :

- Taxe d'habitation : 14,89 % pour les résidences secondaires
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,27%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70,89%

Cela représente un gain pour la commune de 50 000 euros et la variation moyenne pour les contribuables serait d'environ 77 euros par an.

La commune a voté une subvention de :

- 190 000 euros au CCAS pour 2024, montant identique à 2023
- 6500 euros à son service d'aide à domicile

### Conseil municipal du 9 avril 2024

La commune a voté ses comptes administratifs 2023 et les affectations des résultats correspondants :

Section de fonctionnement  
Recettes de fonctionnement 2023 : 1 662 961,76 €  
Dépenses de fonctionnement 2023 : 1 406 037,38 €  
Excédent de fonctionnement 2023 : 256 924,38 €  
Résultat de clôture 2023: 256 924,38 €  
Section d'investissement  
Recettes d'investissement 2023 : 412 287,34 €  
Dépenses d'investissement 2023 : 598 421,90 €  
Déficit d'investissement 2023 : 186 134,56 €  
Excédent antérieur reporté : 273 976,41 €  
Résultat de clôture 2023 : 87 841,85 €  
Excédent de clôture des 2 sections 2023 : 344 766,23 €

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est affecté comme suit : 200 000.00 € en investissement, dont une part pour les opérations suivantes:

- 41 970.20 € au compte 1641 Emprunts en euros
- 10 000.00 € pour l'aménagement du Chef-Lieu
- 40 000.00 € pour l'aménagement des cours d'école
- 60 000.00 € pour le marché du groupe scolaire, en cas de plus-value
- 10 000.00 € pour le mobilier de la bibliothèque
- 56 924.38 € en fonctionnement

Le conseil municipal a voté la création d'une autorisation de programme (AP) – pour la renaturation des cours du groupe scolaire pour étaler les dépenses d'investissement sur plusieurs exercices :

2024 : 38 400.00 €  
2025 : 83 300.00 €  
2026 : 83 300.00 €  
Total 2024-2026 : 205 000.00 €

et a lancé la première consultation de travaux pour l'année 2024.



Le conseil municipal a autorisé la signature d'un portage foncier par l'EPFL pour l'acquisition de deux parcelles : parcelle AK 166 (3 678 m<sup>2</sup>) et parcelle AK 164 (1364 m<sup>2</sup>)

Son acquisition va être portée sur une durée de 6 ans, cela fait partie de la redynamisation des centre bourg ce qui permet un taux de portage à hauteur de 1%.

Les modalités sont de 4% par an, avec le versement du solde au terme du portage du projet.

Un travail va être mis en place avec les conseillers municipaux pour réfléchir à l'avenir de ce site. L'acquisition se fait à la hauteur de 813 000.00 € Le conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention 16 000.00 € pour le SIVOM pour la dispense d'une formation PSC1 en direction des jeunes.

### **Conseil municipal du 14 mai 2024**

Le conseil municipal a voté une nouvelle demande de subvention auprès du fond vert pour le projet de renaturation des cours d'école.

Le conseil municipal a reconduit les modalités d'attribution des subventions aux associations pour 2024 :

- Subvention socle pour le fonctionnement
- Subvention au titre des manifestations limitées à 3 par année
- Subvention pour les cours limités à 10 cours différents par semaine

Un formulaire sera présenté lors de la réunion des associations pour qu'elles puissent formaliser leur demande.

Tarifs et règlement du déneigement - Saison 2024-2025 : le conseil municipal adopte les mêmes tarifs que l'année précédente.

Le conseil municipal a modifié quelques points du règlement du cimetière.

*L'intégralité des délibérations et des procès-verbaux de ces séances sont consultables sur le site internet de la commune.*

## **Vos démarches en mairie**



### **Mise à jour de votre adresse : le certificat d'adressage**

Le certificat d'adressage est une attestation délivrée par la commune dans le cadre de la modification des adresses par décision du Conseil Municipal. Lors de la campagne d'adressage, débutée en 2021, un certificat d'adressage avait été remis à chaque propriétaire lors de la remise de la plaque d'adressage. Attention, toutefois, car ce dernier n'est pas considéré comme un justificatif ou attestation de domicile dans le cadre de vos démarches administratives.

Ce document a uniquement vocation de vous aider à réaliser les démarches suivantes :

- Informer vos éventuels locataires de la nouvelle adresse de l'habitation afin qu'ils procèdent eux-mêmes à la mise à jour de leur adresse ;
- Procéder au changement d'adresse auprès de l'ensemble des institutions. Une démarche en ligne disponible sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr) vous permet de mettre à jour votre adresse pour l'ensemble de certaines institutions : Changement d'adresse en ligne (Démarche en ligne).
- Procéder aux modifications d'adresses auprès des organismes auxquels vous êtes abonnés et/ou en relation (CPAM, CAF, opérateurs internet et téléphonie, distributeurs d'énergie, service des eaux, etc...). C'est grâce à ce document que les organismes peuvent modifier votre contact. C'est leur facture / attestation de contrat qui peut ainsi être utilisée comme justificatif de domicile.

Pour les administrés n'utilisant pas internet, un courrier devra être envoyé à l'ensemble des institutions et organismes avec lesquels vous êtes en relation.

NB : Veillez à conserver ce certificat d'adressage sans limitation de durée. Aucun duplicata ne sera délivré.



## Le Vim'Infos du Conseil Municipal Enfants

### LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024



#### Le breakdance aux JO par Lisandro

Les J.O de Paris 2024 marqueront l'entrée du breakdance comme discipline officielle. Cette décision s'inscrit dans la volonté du Comité International Olympique de moderniser les J.O et d'attirer un public plus jeune.

Le breakdance, également appelé breaking, est une danse urbaine qui trouve ses racines dans les quartiers défavorisés de New York à la fin des années 1960. Inspirée par les mouvements de danse afro-américains et latino-américains, elle s'est développée en parallèle à la musique hip-hop et au graffiti, formant ainsi la culture hip-hop.

Aux J.O, le breakdance opposera 16 b-boys et 16 b-girls venus du monde entier. Les épreuves se dérouleront sous forme de duels et les critères d'évaluation incluront la créativité, l'énergie, la fluidité et l'originalité des mouvements.



#### Le Surf aux JO par Lisandro

Le surf, sport de glisse par excellence, est entré dans l'histoire des Jeux Olympiques en 2021 à Tokyo.

Le surf est un sport ancestral, qui trouve ses racines dans la culture polynésienne. Les premiers témoignages de cette pratique remontent au XVIIIe siècle, lorsque les navigateurs européens découvrent les îles du Pacifique et assistent à des démonstrations de glisse sur l'eau. Aux Jeux Olympiques, les surfeurs sont répartis en plusieurs séries éliminatoires, qui déterminent les qualifiés pour les phases finales. Les surfeurs sont jugés sur la qualité de leurs vagues, en fonction de critères tels que la maîtrise technique, la prise de risque et la fluidité.

Le surf aura lieu à Tahiti.



Outre-mer la 1ère - Franceinfo





## L'histoire des jeux par ROBIN

L'histoire des jeux remonte à l'Antiquité. Elle prend ses racines en Grèce, il y a environ 3000 ans. Des concours sportifs organisés à Olympie avaient lieu tous les 4 ans.

Ils ont pris le nom de Jeux Olympiques. On ne sait pas exactement quand ils ont commencé, mais probablement en 776 avant JC. Le nom Jeux Olympiques vient du nom de la ville où ils se déroulaient (Olympie) et du mont Olympe où résidaient les dieux Grecs.

Les premiers Jeux Olympiques modernes ont eu lieu à Athènes en Grèce en 1896 à l'initiative du français Pierre de Coubertin.

## Recette Les Cookies d'Alice

- 250 g de Beurre mou (non fondu)
  - 180g de Cassonade
  - 2 Oeufs
  - 350 g de Farine T45
  - 2 c.à.s d'Extrait de Vanille
  - 100 g de Nougatine
  - 100 g de Pralines roses concassées
- Battre le beurre et la cassonade, ajouter les œufs entiers 1 par 1.  
Incorporer l'extrait de vanille puis la farine et les pralines et la nougatine.  
Former des petites boules de pâte à cookie.  
Enfourner 10-15 min à 180°C.

Laisser refroidir sur la plaque avant de déguster.



## Jeux SUDOKU par Alice

### Sudoku

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 1 | 6 | 5 | 7 | 3 |   |
|   | 6 | 4 |   | 9 |   |   |   | 1 |
|   |   | 1 |   |   | 3 |   |   |   |
|   | 8 |   |   | 1 | 2 | 4 | 7 |   |
|   | 2 | 7 |   |   |   | 6 | 1 |   |
|   | 5 | 6 | 7 | 4 |   |   | 9 |   |
|   |   |   | 3 |   |   | 2 |   |   |
| 6 |   |   |   | 5 |   | 1 | 8 |   |
|   | 1 | 9 | 8 | 2 | 6 |   |   |   |

n° 129020 - Niveau Facile

n° 129020 - Niveau Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 4 | 5 | 6 | 2 | 8 | 9 | 1 | 7 |
| 7 | 8 | 1 | 4 | 5 | 9 | 2 | 3 | 6 |
| 9 | 6 | 2 | 1 | 7 | 3 | 5 | 4 | 8 |
| 2 | 9 | 3 | 8 | 4 | 7 | 6 | 5 | 1 |
| 8 | 1 | 6 | 9 | 3 | 5 | 7 | 2 | 4 |
| 5 | 7 | 4 | 2 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 |
| 6 | 2 | 9 | 3 | 8 | 4 | 1 | 7 | 5 |
| 1 | 5 | 8 | 7 | 9 | 2 | 4 | 6 | 3 |
| 4 | 3 | 7 | 5 | 6 | 1 | 8 | 9 | 2 |

Solutions

**BONNE LECTURE, BON JEU ET BONNE DEGUSTATION**

**MERCI A NOS JOURNALISTES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET À NOTRE PHOTOGRAPHE MAXIME**



## Que s'est-il passé à la Micro-Crèche Les P'tious de Vimines De Septembre à Aujourd'hui

Décembre

Nous avons fêté Noël avec les parents et le périscolaire, le Père Noël était présent, il a distribué une papillote mais les plus filous n'ont pas eu peur pour en demander une deuxième 😊

Les enfants ont confectionné des sablés pour les vendre lors du téléthon organisé par le C.C.A.S.



Nous avons convié les parents à notre spectacle de Noël réalisé par l'équipe, suivi par un goûter, petits et grands se sont régalés !



Mars



Cette année nous avons passé des petits temps avec les assistantes maternelles de Vimines, nous avons partagé nos chansons, comptines et nous avons fêté le carnaval en musique et cotillons, petits et grands sont venus déguisés, c'était une matinée festive et colorée.

Mai

Nous avons le projet cette année avec le service à domicile de faire du jardinage à la micro crèche, mais malheureusement les conditions météorologiques ne nous ont pas permis de le faire. Alors pour se consoler nous avons préparé un gâteau et nous l'avons partagé lors d'un goûter.



Juin



À la micro crèche nous fêtons la fête des parents et pas la fête des mères ou pères. Nous leur avons préparé des petites plantations, chaque enfant a pu offrir à ses parents des pots colorés par leur soin et semé de petites graines de persil ou ciboulette.

Cette année nous avons fêté la fête de la musique sur la semaine du 24 juin, tous les parents de la crèche ont reçu une invitation pour nous partager leurs talents de musicien ou de chanteur.



Nous avons visité l'école avec les plus grands pour leur faire découvrir les lieux (classe, cantine, périscolaire) afin que leur rentrée se passe bien et sans peur. Nous avons clôturé notre année par un spectacle sur le thème de la ferme (thème de l'année). L'année se termine par une kermesse et un goûter pour dire au revoir à nos grands qui partent à l'école en septembre.

Tout au long de l'année nous avons continué des activités d'éveil aux enfants : transvasement, pâte à modeler, jeu de société, snoezelen. Cette année a aussi été l'occasion de fêter tous les anniversaires en confectionnant leur gâteau à la crèche !

**Appel aux dons – Livres premier âge 0-3 ans** La crèche accepte tous vos dons !

Accueil occasionnel à partir de septembre 2024 : il reste quelques places. Plus d'informations au 04 28 70 59 66 ou par mail à [petite-enfance@elus-vimines.com](mailto:petite-enfance@elus-vimines.com)



## Service d'aide à domicile

### Le lien social : Toujours de belles rencontres !



Le 25 avril, une chasse aux œufs et une activité extérieure ont été organisés entre le centre de loisirs et les bénéficiaires du service d'aide à domicile.

Au programme : des jeux de lancer, un mini bowling, un chamboule tout, du molky, du lancer franc (basket). Ils ont pu profiter d'un gâteau et de boissons pour le goûter. (et des chocolats bien sûr !)

Une belle après-midi ensoleillée en sus !



Le 23 mai, un temps de jardinage était prévu avec les enfants de la crèche.

Malheureusement le temps ne nous a pas permis de faire l'activité en extérieur avec les petits bouts.



Ce fut l'occasion d'un joli moment de partage dans les locaux de la crèche autour d'un gâteau préparé par nos petits loulous. Après avoir décoré et semé des herbes aromatiques, chaque participant est reparti avec son chef d'œuvre.

## Bibliothèque municipale

« Une bibliothèque est un chemin vers le futur, trouvez le vôtre. » Mary Higgins Clark

[bibliotheque@vimines.com](mailto:bibliotheque@vimines.com)  
07 56 47 11 30  
110 Route des Pierrettes  
Le Chef-Lieu

### Temps forts :

#### Ateliers "Bébés-lecteurs"

0 - 3 ans



Hourra ! l'instant lecture, Kamishibai :

**Le monde de Léon**

Opération premières pages  
Un livre offert à tous les enfants nés ou adoptés en Savoie en 2023

Animation du jeudi 20 juin

« Pouik et le petit oiseau »  
Lire pour prendre son envol



#### Activités créatives

Adultes

A vos aiguilles ! tricot, crochet, laissez-vous aiguiller par vos envies entouré d'une « équipe » qui saura vous donner de bons conseils.



Atelier de Composition d'Art Floral Adultes du jeudi 13 juin



Atelier du jeudi 30 mai

Trouvez l'inspiration et créez votre bouquet de fleurs personnalisé !

### On joue à la bibliothèque !

Familles

Venez découvrir les jeux de société les mercredis matins de 10h30 à 11h30.  
Public familial - Entrée libre et gratuite

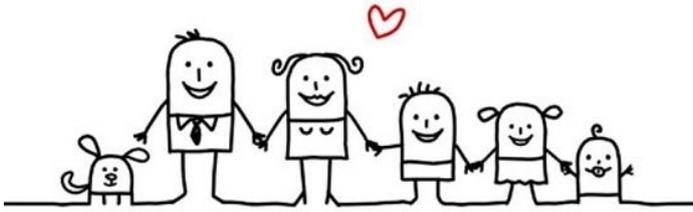


N'hésitez pas à consulter le site de la bibliothèque pour connaître notre programme du mois : [bibliotheque@vimines.com](mailto:bibliotheque@vimines.com)

Bel été et bonnes lectures !

Rendez-vous dans notre nouvelle bibliothèque le lundi 9 septembre (sous réserve) !

## Service Enfance Jeunesse



Vous souhaitez inscrire votre enfant au périscolaire sur les mercredis ou bien au centre de loisirs ?

Le dossier d'inscription (à compléter chaque nouvelle année scolaire) pour l'année 2024/2025 est disponible sur le

site de la mairie, sur le portail familles, rubrique Infos pratiques—Consulter les documents.



## Repas du CCAS

Le repas du CCAS aura lieu  
**le dimanche 6 octobre 2024**  
à la salle St Jean.

Une invitation parviendra à tous les Viménais concernés durant l'été.

Les personnes de plus de 75 ans non inscrites sur les listes électorales doivent se faire connaître en mairie

## Retour sur l'élagage



**Retour d'expérience « élagage préventif » : à Vimines, 75 % des propriétaires ont joué le jeu !**

Nous tenions à remercier les habitants qui ont bien réagi en assurant l'élagage autour de leurs parcelles.

Sur la centaine de parcelles concernées, plus de 75 % des propriétaires ont joué le jeu et dégagé les lignes pour permettre le déploiement de la fibre.

Pour rappel, l'élagage préventif n'est pas seulement une obligation pour le déploiement de la fibre, mais également une obligation en matière de sécurité dès lors qu'une ligne téléphonique ou électrique passe près d'une parcelle privée. La mairie pourra en cas de besoin engager un élagueur aux frais des propriétaires ne répondant pas à leurs obligations.



## Environnement, Agriculture, forêts et espaces naturels



### Chantiers écocitoyens en partenariat avec la Politique de la Ville de Grand Chambéry

10 communes ont participé en 2023.

Fort de l'expérience de l'année dernière, Vimines s'est déclarée cette année pour accueillir de nouveau cette initiative.

Ces chantiers sont pilotés par Grand Chambéry et coordonnés techniquement par l'AQCV (Association de Quartier du Centre-Ville)

Durant une semaine du lundi 22 au vendredi 26 juillet, sept jeunes et deux accompagnants vont venir travailler sur la commune. Il est prévu des interventions sur :

**Les Chenots** : Travaux sur chemin rural CR 11 (sentiers des Buffles) : Nettoyage élagage, captage source et reprofilage fossé en bordure. Sur 10 ml, une source embourbe en permanence le sentier.

**Les Sauges** : Travaux sur chemin rural CR 29 (Sentier des Biolley) : création de renvois d'eaux pour assainir le sentier.

**Les Quidoz** : nettoyage du mur en Pierre Rouge

Et d'autres en fonction de l'avancement !!

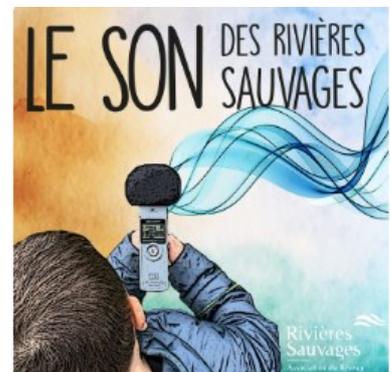
Il est prévu une visite de l'exploitation maraichère CARRAZ and CO dans la semaine pour faire découvrir le métier aux jeunes.



### Parc de Chartreuse « Le Son des Rivières Sauvages »

Parce que la préservation de l'environnement, et des Rivières Sauvages en particulier, passe nécessairement par la sensibilisation et l'implication du plus grand nombre, les plus jeunes ont un véritable rôle à jouer.

Le Parc de Chartreuse a le plaisir de vous présenter "**Le Son des Rivières Sauvages**", une série de podcasts créés par de jeunes ambassadeurs engagés pour la protection de nos rivières.



#### Un projet en Chartreuse

En Chartreuse, c'est la classe de CM1/CM2 de l'école des deux Guiers d'Entre deux Guiers, encadrée par Laura Pernet, qui a participé au programme. Les élèves ont eu la chance de collaborer avec Fabien Caterina, animateur guide pêche, et Jonathan Olivier Carestiato, animateur de Radio Couleur Chartreuse dans le cadre d'un projet pédagogique proposé par le Parc naturel régional de Chartreuse (en Chartreuse c'est le Guiers Mort qui est labellisé Rivières Sauvages).

#### Écoutez "Le Son des Rivières Sauvages"

Pour cette 4e édition 2023/2024, nous avons tendu l'oreille vers nos rivières, manié les enregistreurs, rencontré les gestionnaires locaux et même chanté des odes au courant. Écoutez ces **21 épisodes de 6 à 12 minutes**, racontés et enregistrés par ces **jeunes ambassadeurs passionnés**. À travers leurs voix, découvrez les merveilles de nos rivières et les efforts déployés pour les préserver à partir du lien suivant : <https://audioblog.arteradio.com/blog/208377/valserine-une-riviere-sauvage>



## Chantier de l'extension de l'école et de la bibliothèque : point d'étape



À la fin de l'année scolaire, les enfants sont partis avec une mine réjouie et des mots comme :

« Ça avance bien la cantine,  
c'est cool ! »

« La grue est partie,  
c'est bientôt fini !! »

Effectivement, les entreprises sont au travail et le planning défini avec la priorisation de la nouvelle classe, la bibliothèque et la galerie de liaison est bien respecté ; le second œuvre travaille d'arrache-pied pour que tout soit prêt pour la rentrée : isolation et étanchéité des dalles réalisées, vitrages extérieurs, cloisons, menuiseries, électricité, ossature des faux plafonds, chauffage, ventilation, équipements de sanitaires et les chapes sont maintenant réalisés. Il reste la peinture, les sols souples, l'appareillage électrique, les raccordements aux réseaux, les faux plafonds et les finitions. Les agents municipaux prendront la suite pour la mise en place du mobilier scolaire. Les enfants découvriront leurs nouveaux espaces à la rentrée !

Du côté de la cantine, le second œuvre est aussi bien avancé : les menuiseries ont été posées courant juin, électricité, chauffage, cloisons, menuiseries intérieures sont en cours et les chapes sont programmées fin juillet. Il restera à travailler sur les abords durant les vacances pour que tout soit prêt pour la rentrée. La livraison prévue en fin d'année reste un objectif réaliste.

En parallèle, la commune a lancé le marché de renaturation des cours suite à l'étude du CAUE avec les scolaires et les enseignants. Ce projet est subventionné par l'Agence de l'Eau et le CISALB, à hauteur de 70%, grâce au projet pédagogique monté avec le projet qui verra l'installation de jeux et mobiliers.

En première phase, la réalisation de 3 pergolas, dans les cours à l'est du groupe scolaire, débutera courant juillet pour se concrétiser avec la pose durant les vacances de Toussaint. Des végétaux viendront les couvrir pour le printemps prochain.

Les travaux s'étaleront ensuite sur 2025 et 2026 permettant de ne pas déstabiliser le budget des travaux.



*La nouvelle cantine*



*Galerie entre les deux bâtiments de  
l'école maternelle*



## Patrimoine



**Ensemble,  
sauvons  
notre  
patrimoine !**

L'église de Vimines, témoin de l'histoire tourmentée de la commune, s'apprête à entamer une nouvelle étape de son parcours séculaire. À travers un projet ambitieux de restauration, la municipalité de Vimines s'engage à redonner vie à cet emblème architectural et culturel, tout en renforçant le tissu social de la communauté.

Depuis sa reconstruction au XIXe siècle sous la direction de l'architecte Théodore Fivel, l'église a traversé des épreuves majeures, telles que l'effondrement de son clocher et les défauts de construction récurrents. Cependant, malgré ces défis, l'église demeure un repère visuel et symbolique ancré dans le paysage urbain de Vimines.

Le projet de restauration, qui débutera prochainement, comprendra plusieurs étapes essentielles. De la rénovation de la toiture et de la façade à la mise en valeur des éléments architecturaux et du mobilier intérieur, chaque aspect de l'église sera soigneusement réhabilité afin de préserver son histoire et sa signification pour les générations futures.

L'initiative de restauration de l'église de Vimines ne se limite pas à une simple rénovation physique. Elle incarne un effort collectif visant à revitaliser le chef-lieu et à renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur patrimoine local. En s'inscrivant dans une vision plus large de revitalisation urbaine, ce projet symbolise l'engagement de la municipalité envers le renouveau et le dynamisme de la communauté.

**Un appel aux dons (ouvrant droit à une réduction d'impôts à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable) est donc lancé avec la Fondation du patrimoine afin de restaurer cet édifice. Le montant des travaux prévus à ce stade atteint 548 000 €. L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. Documentation disponible en mairie.**

**Plus d'informations :** <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/projet-eglise-notre-dame-de-lassomption-a-vimines>



Scannez ce QR-code si vous souhaitez faire un don



## Concours ARC NUCLEART

### en association avec le CEA et l'Association des Maires de France

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, et l'atelier ARC-Nucléart, organisent, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un concours pour la conservation et la restauration des biens culturels en péril appartenant à des communes ou des intercommunalités de France, à compter d'avril 2024.

L'objet de ce concours est d'aider les communes ou intercommunalités de France à sauvegarder leur patrimoine culturel.

La commune a candidaté pour la restauration d'une statue dans le cadre d'un projet de restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption, et sur proposition du conservateur des antiquités et objets d'art de la Savoie, M Philippe RAFAELLI.

Cette statue en bois, datant du XV siècle, à l'effigie de Saint Théodule, a besoin de petites réparations et remise en état. Elle aurait été liée à une chapelle installée dans l'église native de la commune avant sa reconstruction au 18<sup>e</sup> siècle...

Ce fond de concours prend en charge tous les frais de restauration si la statue est retenue par le Jury qui se tiendra courant septembre 2024.

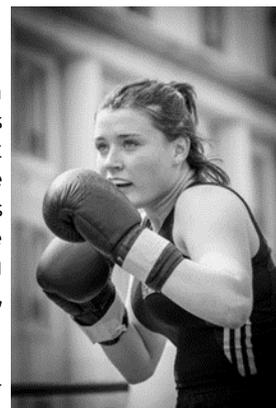
*En cet été sportif et olympique pour la France, nous avons voulu mettre en lumière deux jeunes athlètes vimenaises de haut niveau qui ont brillé ces derniers mois par leurs beaux résultats sportifs. Rencontre avec Julie et Candice, bowleuse et boxeuse de talent.*

Au programme des JO de Paris il y a cent ans, en 1924, en tant que sport de démonstration, la boxe française, autrement appelée Savate, ne figurera pas au programme des JO de cet été. Dommage car Candice Mithieux aurait pu tenter sa chance !



Sportive depuis toute petite, Candice a pratiqué la danse et l'escalade pendant 5 ans. En 2015, à son entrée en 6<sup>ème</sup>, elle a le besoin de faire une activité qui « défoule » un peu plus. C'est à l'occasion du forum des associations de la Motte-Servolex qu'elle découvre la boxe française et rejoint l'association Team Boxe 73. Mais avant de combattre sur un ring, il a fallu apprendre les bases, les positions, les mouvements et la philosophie de ce sport.

A la différence de la boxe anglaise où on tape uniquement avec les poings, en boxe française, on tape avec les poings et les pieds (revêtus de chaussons, les « savates »). C'est un sport très codifié et technique avec beaucoup de règles et de valeurs. Pour les attaques avec le pied, on tape avec le dessus ou la semelle uniquement et pas n'importe où. Sont autorisés la tête, les flancs, le sternum, les cuisses extérieures ou intérieures, les tibias. Avec le poing, on peut taper le visage et la sangle abdominale. Le niveau des boxeurs se définit avec des Grades ou Gants : Bleu, vert, rouge, blanc, jaune puis en G.A.T. (Gant d'Argent Technique) 1, 2, 3. Il y a en moyenne un grade passé à chaque année de pratique.



C'est après 3 ans de travail de la technique que Candice a pu attaquer la compétition, en catégorie Minimes. La compétition sur les rings se divise en deux catégories : l'assaut et le combat. Avant 18 ans, seul l'assaut peut être pratiqué. Il se définit par des coups portés sans puissance. Le jury évalue et apprécie la technique.

Après 18 ans, et avec un grade jaune minimum, les combattants peuvent participer à des combats où la puissance est recherchée. On cherche à mettre son adversaire K.O. Les protections sont obligatoires. Les combats durent 5 fois 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque phase et il est nécessaire de respecter un minimum de 14 jours entre 2 compétitions.

Discipline mettant le corps à rude épreuve, il faut un suivi médical très rigoureux pour les boxeurs. Avant chaque compétition, les athlètes ont une pesée, une visite avec un médecin et tous les ans, plusieurs examens sont obligatoires (Electrocardiogramme, fond de l'œil...). Candice est aussi suivie par un kiné qu'elle voit plusieurs fois par semaine. Une nutritionniste l'accompagne car il lui faut suivre un régime alimentaire très rigoureux toute l'année pour maintenir sa forme physique et rester dans sa catégorie de poids de combat. Pour le mental, elle se prépare avec son coach et entraîneur Lucien Barreca avant chaque combat, pendant ses préparatifs au vestiaire, où elle se conditionne avant de monter sur le ring.



Candice est G.A.T.1 depuis 2021, elle détient également son monitorat pour pouvoir entraîner et est aussi juge arbitre de zone depuis 2019 en assaut et combat toutes catégories, homme et femme.

Son palmarès : Championne de zone à Oraizon en 2018 en catégorie Assaut - 18ans, elle devient championne de France cadette en 2019 à Boulogne-sur-Mer.

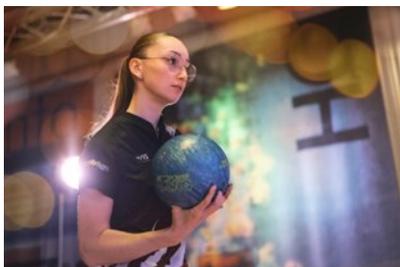
En janvier 2023, elle devient Vice-championne de France en combat 2ème série à Verdun, et grâce à une belle saison, elle atteint la 1ère série Elite B.

Elle est sacrée championne de France Elite B à 19 ans, le 20 janvier 2024 à Plescop en Bretagne et décroche le titre de meilleure combattante Elite B.

Elle pourra désormais combattre dans la catégorie Elite A, qui au-delà des championnats nationaux, ouvre les portes des championnats d'Europe, du monde et qui pourrait lui permettre de rejoindre par la suite l'équipe de France. Elue sportive du mois de janvier en Savoie par le Dauphiné libéré à la suite de son titre de championne de France 2024, elle décroche la seconde place à l'élection « Sportif de l'année » savoyard. Compétitrice avec un mental de gagnante, elle a besoin de monter sur le ring. Bien entourée et accompagnée, elle peut compter sur ses parents, Carine et Arnaud, qui viennent à tous ses combats sans oublier sa sœur Eléa, ses grands-parents et ses copines. Candice poursuit ses entraînements entre la Motte-Servolex et Annecy, où elle fait ses études en Techniques de commercialisation. Elle entrera en 3ème année en alternance avec option sport à la rentrée, avec la perspective de travailler dans le domaine sportif.

Après Laura Cadoux, grande championne qui a fait rêver Candice petite, c'est à son tour de mettre de étoiles dans les yeux des petites boxeuses du club motterain.

Strike, spare, split, rigole... Tout ceci vous évoque le bowling ; un moment convivial en famille ou entre amis, un loisir pour beaucoup. Mais le bowling c'est avant tout un sport. Et dans cette discipline, mieux vaut avoir Julie Perrier dans son équipe. Jeune vimenaise de 20 ans, Julie côtoie le haut niveau de ce sport et dispose d'un palmarès qui impressionne pour son âge.



Sportive depuis toute petite, Julie a pratiqué le roller, la danse et la natation avant de tomber dans le monde du bowling à l'âge de 10 ans, un peu par hasard, après avoir fêté son anniversaire au i-Bowling. Avec son frère, ils rejoignent alors l'Ecole Club Black Cat de Cognin, seule école de bowling en Auvergne Rhône-Alpes, où les filles sont encore peu nombreuses. Ce sera une révélation pour Julie qui laissera rapidement tomber ses autres disciplines pour se consacrer uniquement au bowling. Maxime son frère aîné pratiquera pendant 5 ans et obtiendra d'honorables résultats régionaux et nationaux. Quelques années plus tard, c'est Emma, sa petite sœur qui sera elle aussi piquée par le virus

du bowling. C'est une histoire de famille, et rien n'aurait été possible sans Karine et Sébastien, ses parents, soutiens de la première heure, qui l'ont accompagnée à tous ses entraînements et ses compétitions. Mais il ne s'agit pas seulement de savoir faire un strike et de le reproduire à chaque fois. De nombreux paramètres changent d'une piste à l'autre, d'un lancer à l'autre, rendant cet exploit difficilement reproductible. Julie nous a confié les spécificités de ce sport et les coulisses des compétitions.

Les pistes sont faites en sol synthétique huilé. Les épaisseurs d'huile déposées varient sur la longueur et la largeur de la piste, rendant les conditions de jeux différentes à chaque compétition. Un graphique de huilage est remis aux joueurs avant le début de la compétition. Après analyse de la piste, il faut choisir les boules qui seront adaptées au jeu. Boules symétriques ou asymétriques, plus ou moins polies. Les joueurs disposent d'une phase d'échauffement durant laquelle ils sélectionnent leurs boules et peuvent même préparer ou reconditionner leur surface avec des disques abrasifs.



Julie joue avec des boules de 15 livres (environ 7,5kg). Elle en possède plus d'une douzaine, dont le perçage est moulé à ses doigts pour accueillir son pouce, majeur et annulaire. Au-delà de la technique, qu'elle travaille avec son coach vimenais Christian Perret et qui est essentielle pour marquer des points, il faut aussi un mental d'acier ! Pour Julie, cela joue à 70% dans une compétition. Pour l'aider à se préparer, elle est accompagnée d'un coach mental personnel, Franck Gondin qui la suit depuis 6 ans. Et comme tous les grands sportifs, Julie a ses petits rituels et ses petites routines avant chaque lancer. Elle est également suivie par un kiné une fois par semaine car c'est un sport asymétrique qui met à rude épreuve le corps.

Un petit tour de son palmarès ! Après plusieurs victoires en championnats départementaux et régionaux, elle finit 3<sup>ème</sup> au Championnat de France minime en 2018 et devient championne de France l'année suivante dans la même catégorie. Elle entre alors en Equipe de France et devient sportive haut niveau en 2020. Après une première participation aux championnats d'Europe en 2021 aux Pays-Bas, elle devient championne d'Europe en équipe de 4 en 2022 en France, puis Vice-championne en équipe de 4 l'année suivante en Autriche.



C'est en avril 2023, à Vienne en Autriche qu'elle devient Championne d'Europe en individuel à 19 ans. Cette victoire en individuel fera date chez les jeunes car Julie devient la toute première française à obtenir le précieux métal « OR ». Cette même année, elle finit vice-championne de France catégorie Junior. Depuis septembre 2023, elle est entrée en Equipe de France Séniors Dames et est devenue représentante de la Team SHN (Sportif de Haut Niveau) Auvergne Rhône-Alpes sous la houlette de Carole Montillet.

Julie a toujours réussi à mener de front son parcours scolaire classique avec ses entraînements et ses participations aux différents championnats au prix d'un travail colossal et d'une organisation sans faille. Actuellement, elle vient de valider sa 2<sup>ème</sup> année de STAPS pour devenir professeure d'EPS.

On ne verra pas Julie aux JO cet été, le bowling n'étant pas une discipline olympique, à son grand regret, mais vous aurez peut-être la chance de la croiser à l'occasion de ses entraînements, trois à quatre fois par semaine sur ses pistes fétiches du iBowling de Voglans, la paire 11-12, toujours mise à disposition pour elle.



## Grand Chambéry

### Les nouvelles modalités d'accès aux déchetteries vous simplifient la vie.

Depuis début avril, il n'y a plus besoin d'enregistrer votre véhicule pour vous rendre dans l'une des déchetteries de l'agglomération.

Elles sont ouvertes à tous les habitants du territoire et les usagers devront simplement conserver un justificatif de domicile sur eux qui pourrait leur être demandé en cas de contrôle.

L'agglomération a souhaité, avec ce nouveau dispositif, adapter le fonctionnement de ses déchetteries et rendre plus simples leurs accès aux habitants.

Les professionnels sont responsables de l'élimination de leurs déchets et sont invités à utiliser les services de déchetteries privées.

#### Accès sur inscription maintenus

- Véhicules utilitaires personnels, de société ou de location d'un PTAC de moins de 3.5 t et d'un volume utile à partir de 3m<sup>3</sup>

- Véhicules de transport de marchandises.

Au delà de 3m<sup>3</sup>, limité à 20 passages par an, pour des déchets personnels uniquement.

**Accès temporaires et exceptionnels accepté** Véhicules domiciliés en dehors de l'agglomération, à l'occasion d'événements exceptionnels.

#### Accès interdit

Véhicules de plus de 3,5 tonnes.



Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et de la mise en œuvre des programmes de prévention, Grand Chambéry, en partenariat avec la SCOP Les Épigées, aménage le 1er site de compostage partagé sur la commune de Vimines, à côté de la crèche (Allée du Prévert).

Le compostage partagé consiste pour des habitants d'un immeuble ou d'un quartier à se regrouper pour mettre en place et gérer une aire de compostage collective. Cette démarche associe réduction des déchets et lien social en animant le quartier et en créant un lieu de rencontre pour le voisinage. Ce premier point regroupe le chef-lieu de la commune.

L'inauguration a eu lieu mercredi 10 juillet 2024 en présence du Service Déchets de Grand Chambéry ainsi que de Madame le Maire et des élus de la commune.



## Covoiturage spontané



**Le 29 avril dernier, Christophe Pierreton, le vice-président en charge de la mobilité, a inauguré, en présence de Corine Wolff, Maire de Vimines, d'Alain Caraco, le vice-président en charge des coopérations métropolitaines de mobilité, et de Franck Morat, le Maire de Cognin, la ligne de covoiturage spontané établie entre les communes de Cognin et Vimines.**

14 nouveaux arrêts sont implantés dont 12 sur la commune de Vimines. Ils desservent le chef-lieu et les hameaux. Les deux autres poteaux sont situés sur la commune de Cognin.



### Dans le sens Cognin Vimines :

*Pyramides* : 5 directions :

- Vimines
- Saint Cassin
- Montagnole
- Saint Thibaud de Couz
- Les Echelles

*Les Platires* : 5 directions :

- Hodié - Le Lard
- La Fougère
- Sauges - Venats
- Pierre Rouge
- Saint Thibaud de Couz

Pour ces deux arrêts, un bouton « Autres destinations » est disponible. S'affiche alors "un passager en attente" sur le panneau.



### Dans le sens Vimines-Cognin :

*Chef lieu de Vimines*: 4 directions :

- Cognin
  - La Motte Servolex
  - Chambéry
- Saint Thibaud de Couz

*Le Château* : 3 directions :

- Cognin
- La Motte Servolex
- Chambéry

*Maupas* : 3 directions :

- Cognin
- La Motte Servolex
- Chambéry

Pour ces trois arrêts, un bouton « Autres destinations » est disponible. S'affiche alors "un passager en attente" sur le panneau.

Pour les 9 autres arrêts où il n'y a pas de choix possible, le voyageur se place à côté du panneau « Covoiturage spontané ». Lorsque la voiture s'arrête, passager et conducteur conviennent d'un point de dépose.

Mode d'emploi : Le voyageur en recherche de véhicule informe les conducteurs en appuyant sur sa destination.

Aucun abonnement ou pré-réservation n'est nécessaire pour utiliser cette ligne, que l'on soit conducteur ou passager; il est possible (mais pas obligatoire) de s'identifier comme membre de la communauté.

L'inscription au dispositif de covoiturage peut se faire en ligne sur : [formulaires.simplici.grandchambery.fr/covoiturage/](https://formulaires.simplici.grandchambery.fr/covoiturage/). Les documents d'inscription, version papier, restent disponibles en mairie.

Plus d'informations : <https://synchro.grandchambery.fr/voiture/covoiturage-spontane-2/>



Depuis la rentrée de septembre 2023, le Département met à la disposition de l'ensemble des collégiens savoyards la carte OKAY Savoie. Valable de la 6e à la 3e, elle donne chaque année accès à un porte-monnaie numérique de 100€. Ce crédit est utilisable auprès de nombreux partenaires pour financer des activités sportives et culturelles en Savoie.

**Site : [okay.savoie.fr](http://okay.savoie.fr)**



Le 1er septembre prochain, célébrons l'amitié franco-italienne entre les savoyards et les valdôtains lors de cette première édition de la Fête des Alpes organisée par le Département de la Savoie et la région Autonome de la Vallée d'Aoste.

Au programme de cette fête populaire qui se déroulera au Col et à l'Hospice du Petit Saint-Bernard : musique, danse, artisanat, patrimoine, visites guidées au départ de l'Hospice pour découvrir les trésors historiques et culturels communs ainsi que les richesses partagées du territoire. **Infos : [savoie.fr](http://savoie.fr)**



Il y a un an, jour pour jour...

Le Musée Savoisien vous ouvrait ses portes après quelques années de rénovation ! Le public découvrait la nouvelle exposition retraçant l'histoire et les cultures de Savoie à travers un tout nouveau parcours dans un bâtiment magnifié par les travaux. Depuis, vous avez été plus de 70 000 personnes à pousser les portes du musée. En faites-vous partie ? **Site : [musee-savoisien.fr](http://musee-savoisien.fr)**



Depuis janvier 2023 la Savoie rémunère les automobilistes qui covoiturent et les résultats sont au rendez-vous :

- ➔ 1,25 millions de km non roulés grâce au covoiturage rémunéré
- ➔ de 1800 à 13500 trajets mensuels covoiturés domicile-travail entre janvier 2023 et février 2024
- ➔ une offre étendue à tout le département de la Savoie depuis octobre 2023

**Site : [blablacardaily.com](http://blablacardaily.com)**



## Appel à projets Respirations

LE DÉPARTEMENT Depuis 2021, avec l'Appel à Projet Respiration, le Département de la Savoie permet aux jeunes Savoyards de 11 à 25 ans de bénéficier, par le biais des structures locales d'un panel d'activités, de séjours ou de chantiers.



En 2023, ce sont 49 structures différentes qui ont été soutenues par le Département et qui a permis à 1 494 jeunes de bénéficier d'actions concrètes.

Face au succès grandissant de ce dispositif, l'Assemblée départementale a décidé de reconduire l'opération pour l'été 2024 autour des 3 axes habituels :

→ **Les jeunes savoyards veulent faire des activités** : proposer aux jeunes savoyards des temps de respiration. Par des activités de pleine nature, culturelles, artistiques et/ou patrimoniales en Savoie.

→ **Les jeunes savoyards veulent s'évader** : permettre à des jeunes savoyards de pouvoir partir en séjours collectifs.

→ **Les jeunes savoyards veulent travailler** : permettre à des jeunes savoyards de pouvoir travailler au moins une semaine afin de gagner un peu d'argent et créer des dynamiques de jeunes sur les territoires en lien avec les structures jeunesse.

Plus d'informations sur le site dédié <https://reseaujeunesse73.fr>

Une boîte mail est disponible pour toutes les questions relatives à cet appel à projets : [respiration@savoie.fr](mailto:respiration@savoie.fr)

### En pratique

1. Dossier à remplir et à renvoyer au plus tard 2 semaines avant le début du projet.
2. Vérification de l'éligibilité et retour par les services du Département.
3. Lancement du projet après validation du dossier.
4. Envoi du dossier bilan et des justificatifs avant le 15 septembre 2024.
5. Versement de la subvention 1er trimestre 2025

Contact : Direction des politiques territoriales - Service sports et jeunesse – unité jeunesse [respiration@savoie.fr](mailto:respiration@savoie.fr) Tél. 04 79 70 63 77



## Région

### Candidature des Alpes françaises aux JO d'hiver de 2030

Dans un communiqué diffusé le 12 juin dernier, le Comité International Olympique a annoncé que la candidature des Alpes françaises, à l'accueil des JO d'hiver 2030, était suspendue :

« Pour le projet des Alpes françaises 2030, l'équipe s'est engagée à fournir toutes les garanties attendues avant la Session du CIO. La situation politique actuelle en France n'a pas permis de finaliser les documents avant la décision de la commission exécutive », explique le CIO dans ce communiqué.

La décision d'attribution doit être prise lors de la prochaine Session du comité olympique, le 24 juillet 2024 à Paris, soit deux jours avant le coup d'envoi des Jeux d'été. C'est le délai fixé par le CIO pour que les deux régions concernées par la candidature des Alpes françaises, à savoir Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, réunissent les garanties financières suffisantes à la validation de leur dossier.



1



2



3



4



5



6

1. Cross au stade octobre 2023

3. "Les enfants du Patrimoine" : découverte des coulisses du théâtre Malraux à Chambéry.

5. Collecte alimentaire dans le cadre de l'opération "Petit déjeuner de mon copain". Un bénévole Vimenais Mr VOIRON de la banque alimentaire de Savoie est venu récupérer les dons.

2. Visite guidée au musée des beaux-arts, pour les CE2.e portrait : différentes façons de faire des portraits.

4. Remise des permis piétons aux 47 élèves de CE2.

6. PS- MS de Mme Vallin : Sortie au musée des beaux-arts, à la Galerie Eurêka,

# 'École en photos



7



8



9



10

9. Sortie des CE1 au parc de Chartreuse, Cirque de Saint Même à Saint-Pierre d'Entremont, le 17 mai

7. PS- MS de Mme Vallin : sorties en forêt

8. Les deux classes de CM1-CM2 ont travaillé avec le parc de Chartreuse sur le thème de l'agriculture et ont visité 2 exploitations : la ferme des Belines et la ferme des Allières.



12

12. Photo de groupe du séjour découverte des classes de CE2/CM1 de Mme LA MENDOLA et CE2 de Mme FORTIN à Lyon du 12 au 14 juin.

Lors de ce séjour les élèves ont eu au programme : Visite du musée Lugdunum et du théâtre antique, promenade au parc de la tête d'Or, promenade à la recherche des vestiges romains sur la colline de Fourvière, découverte du Vieux Lyon par un rallye photos, visite de la Maison des Canuts et des traboules dans le quartier de la Croix Rousse, visite guidée sur l'origine du monde au musée des Confluences.

55 élèves sont partis avec 2 maitresses et 4 accompagnateurs bénévoles.



11

10. Carnaval de la classe 6 PS.

11. Sortie des PS en forêt en octobre avec M. HAUSARD



## Et si l'été arrivait ....

Les vacances, l'été, la chaleur, les soirées, l'entretien du jardin....



La qualité de notre cadre de vie passe aussi par les efforts de chacun pour respecter son voisin. Suivre ces règles élémentaires de civisme permet une vie ensemble plus paisible. Voici quelques rappels des règles de bon voisinage pour éviter des nuisances sonores.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Il est également interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les feuilles mortes, les épluchures.

Ces végétaux doivent être valorisés en compost ou broyat, vous pouvez également les déposer en déchetterie.

**Le brûlage est nuisible, polluant** et peut être à l'origine d'un départ d'incendie.



**De jour comme de nuit, est interdit tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution.**



**De 22h à 7h, les soirées, les travaux, la musique... c'est comme les moustiques, C'EST NUISIBLE ! »**



**J'AIME  
MON VILLAGE  
JE RESPECTE  
MES VOISINS**



**JE RAMASSE**

### Balade avec son chien

Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de **chien** est tenu de **ramasser** immédiatement les déjections canines situées sur tout ou partie du domaine public communal.

**Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.**



# Associations

## Cours Enfants/Ados

Arborescence propose des cours de danse pour les enfants à partir de l'âge de 4 ans.

Des cours d'éveil à la danse pour les enfants de moyenne et grande section proposés par Muriel Baton. Horaire : Les jeudis de 16h45 à 17h30 (récupération possible des enfants à la sortie de l'école à 16h30.)



Des cours de danse contemporaine pour les enfants du CP au CM2 proposés par Céline Renoncourt. Horaires : Les mercredis. Pour les enfants du CP/CE1/CE2 : 15h20 à 16h20. Pour les enfants du CM1 au CM2 : 14h à 15h10

*La danse contemporaine est avant tout un espace de liberté. Liberté de se mouvoir et de s'exprimer. Durant ces pratiques hebdomadaires, l'enfant apprendra à connaître et comprendre son corps, renforcer sa posture et sa coordination, développer sa créativité, se défouler dans une activité à la fois pédagogique, ludique, et artistique.*

Des cours de HIP HOP pour les enfants du CP au lycée animés par Dorian Véron, de la compagnie AS2DANSE. Horaires : les mardis . Pour les enfants du CP au CE1 : 16h45 à 17h30 (Récupération possible des enfants à la sortie de l'école à 16h30.) Pour les enfants du CE2 au CM2 : 17h40 à 18h40. Pour les collégiens et lycéens : 18h45 à 19h45. Inscriptions pour les nouveaux adhérents à partir du 10 juillet selon places disponibles.



## Stages et Ateliers :

- Stages HIP-HOP adolescents (à partir de 10 ans). Deux stages dans l'année aux vacances de Toussaints et de printemps (dates à venir)
- Ateliers autour du mouvement Duo Adultes/Enfants (2 à 5 ans). Sessions de 3 samedis matins (Dates à venir) animés par Céline Renoncourt. Cet atelier propose un espace où tous les participant.es, petit.es et grand.es peuvent bouger, s'amuser et créer des souvenirs précieux ensemble. Cette expérience vise à renforcer les liens entre enfants et adultes grâce au mouvement, au contact physique et à l'exploration de l'espace. Le tout dans la joie! Aucun niveau en danse n'est nécessaire, ni pour le parent ni pour l'enfant. Un accompagnateur pour un enfant est requis.

Pour tout renseignement, contactez-nous par mail [associationarborescence73@gmail.com](mailto:associationarborescence73@gmail.com)

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le vendredi 6 septembre entre 16h30 et 19h30 à la salle Saint Jean de Vimines !

Arborescence

Dix Communes Solidaires

Dix Communes Solidaires accompagne depuis 45 ans les projets de développement de Sangouléma, un village de la région de Bama dans le sud-ouest du Burkina Faso. L'association a été sollicitée pour participer à la construction d'une « maison des jeunes et de la culture » proposée par le Conseil Villageois de Développement de Sangouléma (CVD) , où près de 60 % de la population a moins de 20 ans. Il s'agit d'un espace d'accueil et de soutien à l'éveil artistique et culturel, mais aussi d'information et de formation pour améliorer le taux d'alphabétisme et les compétences des associations locales. Pour garantir la bonne réalisation du projet, sera mis en place un comité de gestion avec le CVD, les associations, le centre de santé, l'école et la mairie de Bama. Un suivi et un accompagnement sera également assuré par l'ACDIL (association burkinabée avec qui nous contractualisons). Le terrain d'un hectare est mis à disposition par le chef du village. Ce projet est estimé à 40 000 € intégrant la construction, l'aménagement et l'équipement du site. (Dans nos communes, les coûts seraient 10 à 100 fois supérieurs !) Dix Communes Solidaires propose une participation de 80 %, le solde étant pris en charge par le conseil villageois et des participations en nature pour la construction. Le Burkina Faso, comme de nombreux pays d'Afrique, souffre d'une grande instabilité politique depuis une dizaine d'années : attaques terroristes, djihadistes, coups d'Etat, .... Dès lors il est difficile pour les membres de l'association de se rendre sur place mais les villageois font preuve d'une belle volonté pour poursuivre le développement de leur territoire et notre soutien est d'autant plus utile et pertinent. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet qui devrait être achevé en 2026.



**Le Conseil Villageois pour le Développement**



## Kart'Altitude

Notre 2ème saison a débuté le 24 mars dernier au karting de Crolles, de plus en plus d'adhérents viennent partager de bons moments en participant à nos Grand-Prix mensuels les dimanches matin, souvent suivis par un pique-nique pour prolonger la bonne humeur.

Sportivité, convivialité, entraide et fair-play, voici quelques mots qui décrivent parfaitement le **championnat de karting de location** que l'association organise sur **10 circuits différents en région Rhône-Alpes** jusqu'au mois de décembre (aucun équipement personnel n'est obligatoire).

Conscients que la pratique du sport mécanique peut être coûteuse, nous avons pour objectif de rendre accessible à tous la pratique du karting en organisant un championnat ouvert à tous les niveaux **à partir de 15 ans**.

Chaque Grand-Prix se déroule de la manière suivante :

Qualification de 10 minutes pour déterminer la grille de départ suivi de 3 manches de 10 minutes.

Un tirage au sort des karts est réalisé pour chaque manche sans pouvoir tirer 2 fois le même kart.

Pour figurer au classement du championnat, le pilote doit être membre de l'association.

Nous proposons dans la mesure du possible du covoiturage pour nos déplacements.

**Notre prochaine course se déroulera au karting du Bugey le 25 août après la trêve estivale.** Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet [www.kartaltitude.fr](http://www.kartaltitude.fr), les inscriptions se font dans la rubrique « Calendrier & inscription ».



## Club KDT Self Défense Krav Maga



L'ASK 73 a animé 2 stages d'initiation à l'auto défense féminine à Vimines le 22 octobre 2023 et le 11 février 2024.

Ces deux matinées ont été très riches tant en pratique qu'en échanges entre participantes et instructeurs.

Après l'effort le réconfort... petit pot de l'amitié pour clôturer ces séances.



Pour la saison prochaine nous serons présents au forum des associations le 6 septembre, les deux dates pour l'initiation à l'auto défense féminine seront les dimanches 19 octobre 24 et le 16 février 25.



L'ASK73 sera présente et animera une activité lors du TELETHON.

L'ASK 73 propose tous les lundis soirs, des cours enfants à 17h50 salle St Jean et des cours adultes à 19h15 salle motricité.



# Connaissez-vous le Café Associatif de Vimines ?



C'est un lieu convivial, intergénérationnel où chacun peut venir manger, boire un verre et/ou participer à des animations. Ouvert tous les vendredis de 16h30 à 21h30, hors vacances scolaires, hors janvier -février, à la salle Saint Jean.



Une animation chaque vendredi, pour tous les goûts et pour tout le monde (activités enfants, conférences, découvertes sportives, concerts, spectacles...)



Prenez votre adhésion dès maintenant en ligne !

- en scannant le QR code
- en vous rendant sur notre site
- en tapant « hello asso café associatif de Vimines » sur votre moteur de recherche !



10€ pour un nouvel adhérent de plus de 16 ans  
5€ pour un renouvellement d'adhésion  
GRATUIT pour les - de 16 ans

## Association Troc'Savoirs

Association autour des « Loisirs créatifs » : L'idée principale de l'association : Partager des savoirs faire, des talents, de créativité dans un climat chaleureux, bienveillant, convivial. L'association propose 2 Ateliers qui se déroulent au 1er étage de la Salle St Jean au chef-lieu à Vimines :



### \* Lundi de 14h à 17h :

Cet atelier est plutôt centré autour de la peinture sur toile. Pour l'atelier du lundi, pré-inscription possible auprès de Marie-Claire (priorité aux viminais(es) et anciens adhérents)

### \* Jeudi de 19h à 21h :

Cet atelier est varié, autour de plusieurs techniques : mosaïque, dessin, couture, crochets, bijoux..., chacun se laisse guider par ses envies ! Pour l'atelier du jeudi, si vous êtes intéressé par le concept mais que vous ne savez pas quand vous pouvez venir, merci de nous laisser vos coordonnées par mail, téléphone, SMS, afin d'être averti quand l'atelier n'a pas lieu.



### Le principe de l'association :

- ...Venez créer avec nous... !
- ...Venez quand vous voulez... !
- ...Repartz quand vous voulez... !

Possibilité de venir voir ou de faire un essai sur deux ateliers.

Ces ateliers sont ouverts aux adultes et adolescents (à partir de la 6<sup>ème</sup>), éventuellement aux plus jeunes si un des parents est inscrit (pour le jeudi).

Nous espérons que cette formule souple d'échange de savoir-faire (fréquentation et arrivée/départ libre) dans le cadre des horaires proposés, sauf pour les ados sans autorisation parentale) vous plaira et permettra à chacun de laisser libre cours à sa créativité en partageant de bons moments (et parfois des gâteaux !)

Des ateliers à thèmes sont proposés au cours de l'année pour découvrir une nouvelle technique, de nouvelles matières, ou en lien avec les fêtes de l'année.

L'association fêtera en 2024 ses 20 ans d'existence !!! Que de belles créations ont été réalisées tout au long de ces années !!

### Pour plus d'infos contacter :

**Présidente et responsable de l'atelier du jeudi :** Caroline CHAALAL CHABOUD – 06 15 46 07 12 - chaboud.caroline@wanadoo.fr

**Présidente adjointe :** Laurence BERLIOZ

**Secrétaire :** Tanguy JANIN

**Secrétaire adjointe et responsable l'atelier du lundi :** Marie-Claire DUISIT – 04 79 62 75 92 – marie.18@wanadoo.fr

**Trésorière :** Alexandra CATTAUD

**Cotisation annuelle :** Adulte = 18€ (ou 20€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon)

Ado = 10€ (ou 12€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon)

 <https://www.facebook.com/Trocsavoirs-204834236723434>



## Vim'Notes HAUT LES CHŒURS !

La chorale VIM'NOTES dirigée par Sylvain VANDURME, directeur de l'EMDCC, vous invite tous les mardis, dès le 10 septembre 2024, à venir chanter à l'annexe de la Cure, près de l'église de Vimines (parking à proximité) de 18h45 à 20h15.

A la rentrée de septembre 2023, nous autres choristes avons à nouveau mêlé nos voix, hélas trop peu nombreuses ; nous serions donc heureux de voir notre effectif s'agrandir, tant pour votre plaisir que pour le nôtre. En ces périodes d'actualité plutôt moroses, pourquoi n'oseriez-vous pas vous joindre à nous en toute convivialité ?

Plaisir de chanter en chœur, dans un esprit de partage amical, c'est ce qui nous a animés pour participer au Festival « ARC en SIGNES » initié par l'INJS de Cognin le 16 mai dernier. Nous avons pu, pour la seconde année, admirer avec émotion ces jeunes gens qui, dans leur altérité et grâce à l'aide de leurs formateurs, peuvent, comme tout un chacun, exprimer leur talent artistique.



FESTIVAL ARC en SIGNE  
Chanson IMAGE de John Lennon  
chantée et signée

Et pourquoi, en 2025, entre autres projets, ne pas inviter à nouveau l'ensemble MUSIC' YENNE qui nous avait accompagnés lors d'une prestation à la Salle Saint Jean, en décembre 2023, avec bonheur et devant un public enthousiaste ?

Dans ce but, continuons donc allègrement, au fur et à mesure de nos répétitions hebdomadaires, de perfectionner notre répertoire actuel : « C'est si bon » Y. Montand, « Comme un soleil » M. Fugain, « Bim bom » J. Gilberto, « Petite musique d'amour » M. Legrand, « Une île » S. Lama, titres certes pas vraiment au goût du jour, mais qui s'inscrivent dans notre patrimoine culturel tout en continuant de l'enrichir. Merci à notre talentueux chef-de-chœur pour sa ténacité et la richesse de son enseignement ! *Bien musicalement à vous, chères Viminaises et chers Viminais.*

**Vim'Tonic**  
Sport  
Santé  
Sympa



**Bien-être à Vimines**

**Bonne nouvelle** : de plus en plus de Viminais désirent garder la forme, éloigner douleurs et maladies en se (re)mettant à faire de l'exercice.

**Autre bonne nouvelle** : Vim'Tonic propose des activités pour tous les âges et toutes les conditions physiques, depuis la reprise tranquille ou pour des personnes avec des problèmes spécifiques (Vitamin', la gym très douce en petit groupe) jusqu'aux techniques modernes pour brûler des calories et entraîner votre cœur à l'effort (gym douce, renforcement musculaire, Pilates, circuit-training et cardio-core), en passant par beaucoup de pratiques apaisantes telles Qi Gong et Yoga. Enfin, un cours est proposé (en petit groupe) aux enfants de 4 à 6 ans.

**Autre bonne nouvelle** : Vim'Tonic met en place, à la rentrée, une tarification dégressive, plus vous prenez de cours, plus ils sont bon marché.

**Vim'Tonic** est au Forum des Associations. On peut s'y inscrire et aussi à la rentrée de septembre, en 2 clics, sur le site [vimtonic.fr](http://vimtonic.fr), et pour voir tous les détails. Début septembre, avant le forum, Vim'Tonic propose une formation informatique pour aider à s'inscrire et on répondra avec plaisir aux questions particulières des moins familiers de l'informatique et d'internet.

À bientôt, Sportivement



# Blanc ouvrier

**MENUISERIE – EBENISTERIE- AGENCEMENT**

1 rue de la fabrique – 73160 COGNIN

Tel. : 04.79.69.04.16

E-mail : [blancbouvier@yahoo.fr](mailto:blancbouvier@yahoo.fr)

Site internet : [www.blanc-bouvier.com](http://www.blanc-bouvier.com)



## MITHIEUX MAÇONNERIE

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
NEUF & RENOVATION**

04 79 69 51 59

[WWW.MITHIEUXMACONNERIE.FR](http://WWW.MITHIEUXMACONNERIE.FR)



Organisateur de Solutions logistiques  
Route - Ferroviaire - Fluvial

Notre réseau

**Votre agence de Chambéry**

**04 79 75 80 80**

[satm-lm2d@vicat.fr](mailto:satm-lm2d@vicat.fr)



#LM2D

La Mobilité de Demain



## Homatic

AUTOMATISMES & ACCESSIBILITÉS

Portail – Porte de garage –  
Automatisme – Volet  
roulant – Store – Pergola

**HOMATIC – 545 Route de la Prairie à VOGLANS**  
04.79.617.617 [info@homatic.fr](mailto:info@homatic.fr) - [www.homatic.fr](http://www.homatic.fr)

***Vous souhaitez voir apparaître votre encart publicitaire ici ?  
Tarifs et renseignements auprès de la mairie : [contact@vimines.com](mailto:contact@vimines.com)***

Directeur de la publication : Corine WOLFF - Conception, réalisation : Mairie de Vimines  
Comité de rédaction : Mairie de Vimines  
Crédit photos : Mairie de Vimines  
Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert

# Agenda

## de la commune

### AOÛT

Jeudi

15

Fête du 15 août  
Comité Paroissial  
Chef-Lieu

### SEPTEMBRE

Lundi

2

Rentrée scolaire

Mercredi

3

Déchetterie mobile  
Stade de Vimines  
9h à 15h

Vendredi

6

Forum des Associations  
Animations Vélostation Grand  
Chambéry—Parking des salles  
des fêtes - de 16h30 à 19h

Mardi

10

Conseil Municipal  
Salle du Conseil  
20h

### OCTOBRE

Lundi

30

Dimanche

6

Semaine bleue du 30/09 au 06/10  
« Bouger ensemble pour entrete-  
nir la flamme »  
Animations par les services de la  
commune et du CCAS

Dimanche

6

Repas du CCAS  
Salle St Jean

Mardi

8

Conseil Municipal  
Salle du Conseil  
20h

Mardi

22

Soirée pyjama de la Bibliothèque  
*Thème Halloween*

### NOVEMBRE

Mercredi

6

Déchetterie mobile  
Stade de Vimines  
9h à 15h

Samedi

30

Animations Téléthon  
Centre de Loisirs

Lundi

11

Cérémonie du 11 novembre  
Chef-Lieu

Samedi

23

Loto  
Entente Val d'Hyères  
Salle des fêtes de St Cassin

Dimanche

24

Vente diots-polente  
Ski Montagne  
Salle St Jean

Mardi

26

Conseil Municipal  
Salle du Conseil  
20h

Vendredi

29

Bal du Téléthon du Centre  
de Loisirs  
Concert du Café Associatif  
pour le téléthon

Samedi

30

Téléthon  
Animations diverses  
À partir de 10h